PRESENTATION DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL

PAYS BEAUME DROBIE
COMMUNAUTE DE COMMUNES

Structure de l'équipement public

Accès aux services et équipements

- Des temps d'accès aux équipements et services relativement longs pour le secteur «montagne» et la partie haute du secteur «piémont».
- Un niveau d'équipement à Valgorge, «bourg relais», qui permet de compenser en partie cet éloignement (relais de services publics par exemple) mais qui ne résoud pas l'enclavement de la vallée de la Drobie.
- Un territoire fragile face à une éventuellement dégradation du niveau d'équipement actuel, notamment dans un contexte de vieillissement de la population.
- Un maintien du niveau d'équipement nécessaire pour l'attractivité du territoire et la vie sociale des villages.
- Une réflexion à mener pour adapter les équipements aux besoins des habitants et aux nouvelles façons de travailler (télétravail, espaces collaboratifs...).
- Un projet territorial de santé à bâtir, éventuellement à une échelle plus large.
- Des équipements scolaires et «petite enfance» adaptés avec des regroupements pédagogiques nécessaires pour assurer le maintien des classes.
- Une réflexion à mener sur les équipements sportifs et culturels (stade de rugby, salle de spectacle, médiathèque...).

1 Niveau d'équipement et éloignement des communes au panier « vie courante »

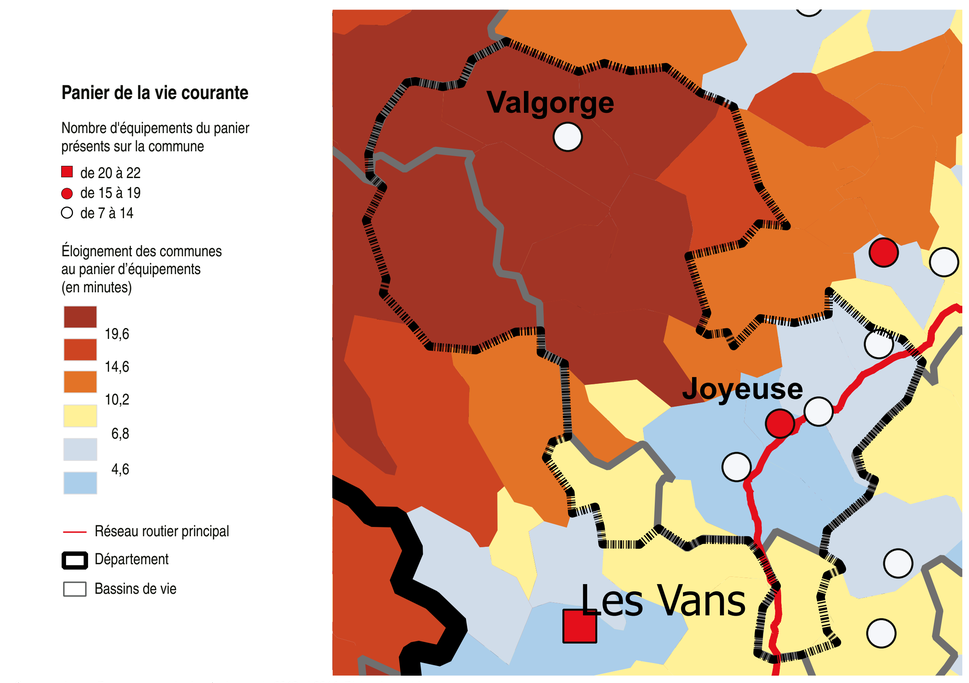

Sources : Insee, Base permanente des équipements 2013 et 2014, Distancier metric.

Les équipements scolaires du premier degré

Communes	Nb de classes	Eff. Maternelle	Eff. élémentaire	Eff. Spécial	TOTAL
Rocles	1		15		15
Valgorge	2	13	22		35
Vernon	1		16		16
Joyeuse	8	49	107	13	169
Lablachère	6	50	106		156
Rosières	5	50	58		108
Beaumont	1	7	13		20
Chandolas	1	8	8		16
Dompnac	1	7	12		19
Payzac	3	24	31		55
Ecole élèmentaire privé					
Lablachère	4	28	61		89

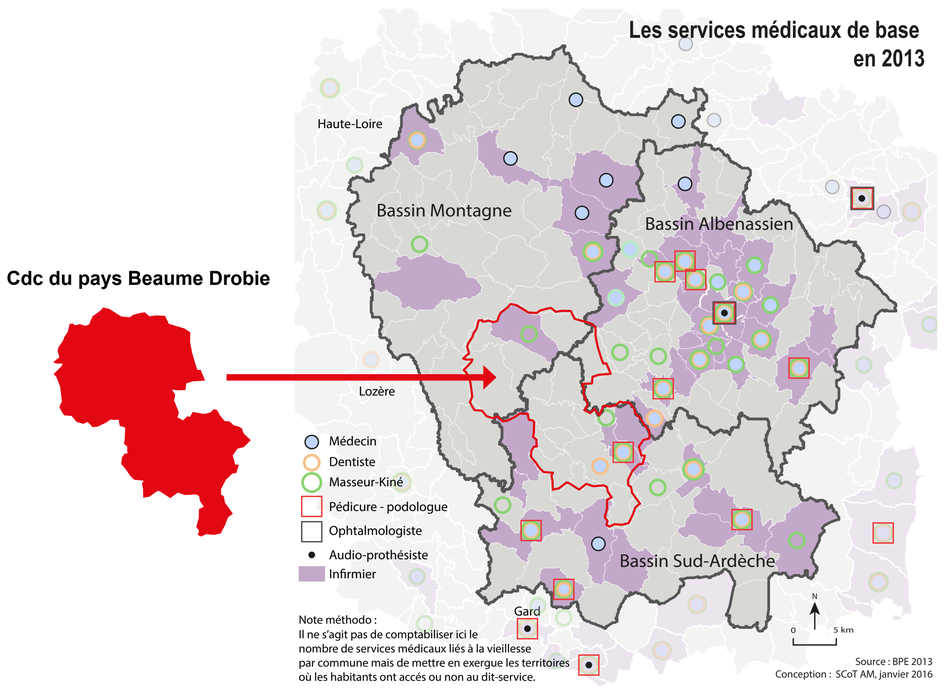

Les besoins en équipements sportifs :

Le complexe sportif et de loisirs «André Gervais» à Joyeuse présente l'avantage de se situer à proximité directe du centre-bourg.

En revanche, le site étant inondable, les possibilités d'évolution et de restructuration sont limitées.

L'avenir de ce site doit être étudié, notamment en vue d'une valorisation du centre-bourg de Joyeuse :

Aménagement de cheminements piétons et cyclables, aménagement d'un parc, du plan d'eau et de ses abords (...).

La relocalisation des équipements sportifs reste une piste à étudier ....

Le complexe sportif et de loisirs «André Gervais»

Équipements techniques et réseaux

- En matière d'équipement technique et de réseaux : Une forte problématique concernant la ressource en eau potable qui implique des restrictions en matière d'urbanisme.
- De nombreux captages en eau potable à préserver.
- 13 communes disposant de stations d'épuration.
- Une communauté de communes qui assure la collecte des ordures ménagères.
- Une nouvelle déchetterie en projet.
- Un niveau d'équipement numérique moyen à faible (internet haut débit, couverture du territoire) qui peut nuire à l'attractivité du territoire.

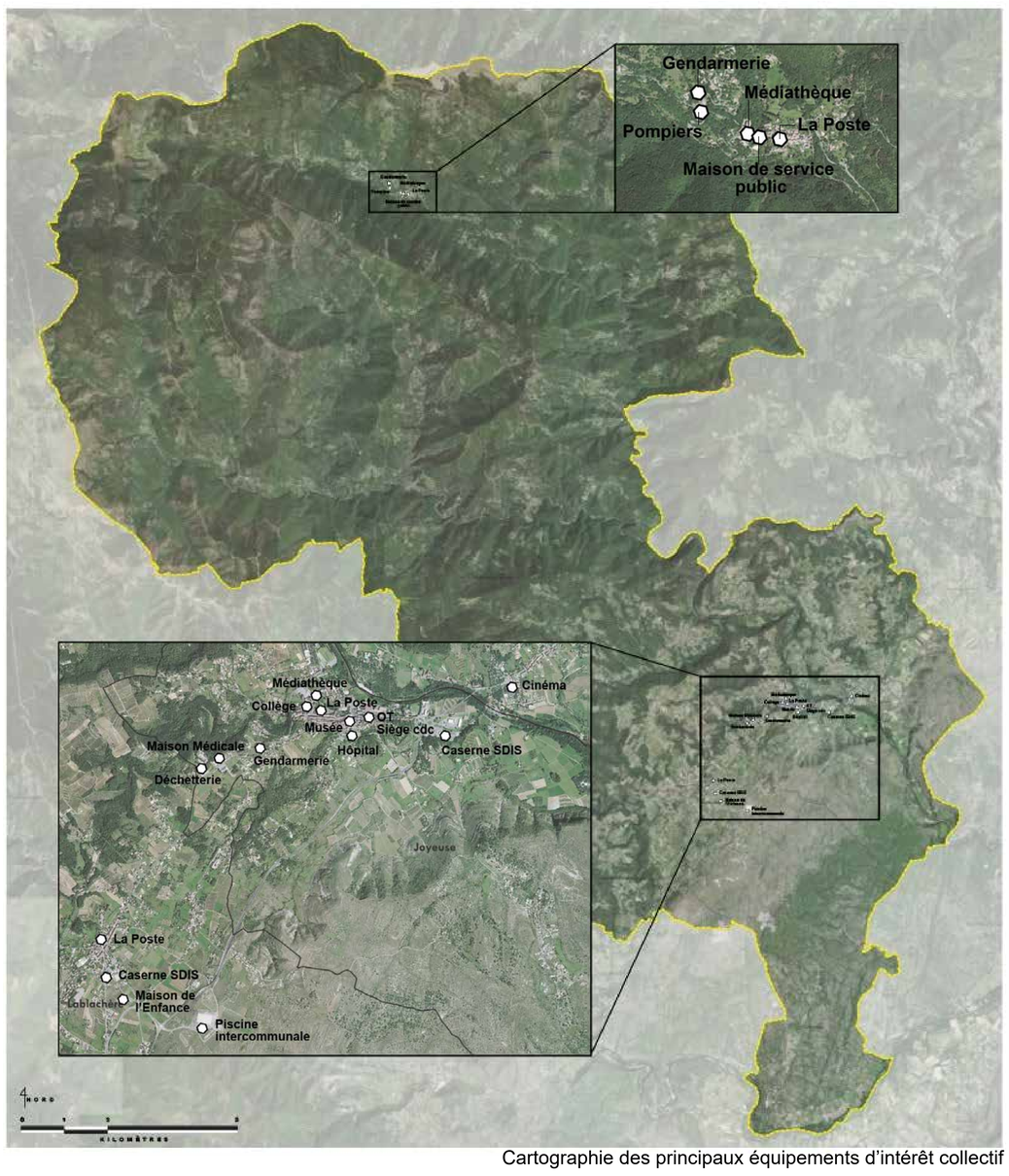

Cartographie des principaux équipements d'intérêt collectif